

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

***Affaires Juridiques & Gestion des
Assemblées***

Affaire suivie par Isabelle TOUBEAUX

. : 03.27.53.75.32

Réf. : VSF / JR / IT

*Direction Générale des Services :
DGA des Politiques Municipales :
DGA des Moyens généraux :
DGST :
Service des Ressources Humaines :
Service des Marchés Publics :
Classeur 3^{ème} :
Services Extérieurs :*

Date de la convocation : 20 MAI 2014

L'an deux mille quatorze

Le vingt-sept mai à 18 h 30

**Le Conseil Municipal de MAUBEUGE s'est réuni à la Mairie,
sur la convocation et sous la présidence de :**

Monsieur Arnaud DECAGNY, Maire de MAUBEUGE.

Nombre de conseillers en exercice : 39

PRESENTS : PRESENTS : A. DECAGNY - J-P.COULON - M.GAMRA - N. LEBLANC - M-C.MORETTI - M-C.LALY - N.GOMES - B.MORIAME - M.DANNEELS - M.GRAS - C.DEROO - A.NEZZARI - Y. ZUMSTEIN - C.DEMUYNCK - J.PAQUE - J.MICHAUX - G.CAMBRELENG - P.MATAGNE - C.DEMOUSTIER - P.NESEN - A.PIEGAY - R.PILATO - S.SERHANI - D.DEJARDIN - S.LOCOCIOLO - N.REFFAS - S.CORDIER - F.LEFEBVRE - N.TAJDIRT - J-Y.HERBEUVAL - R.PAUVROS - C.SAUAUX - M-P.ROPITAL - C.DI POMPEO - S.ZATAR - N.MONTFORT - X.DUBOIS - M.GABET - L-A.DE BEJARRY

EXCUSES ayant donné pouvoir : F LEFEBVRE (pouvoir à C DEROO) - JY HERBEUVAL (pouvoir à S ZATAR) - R PAUVROS (pouvoir à N MONTFORT) - C DI POMPEO (pouvoir à MP ROPITAL)

EXCUSES :

ABSENTS :

Secrétaire de séance : Naëlle TAJDIRT

OBJET N° 15 : Maubeuge Mons 2015 - Rénovation du Conservatoire de Musique et création d'une salle de danse - Plan de financement prévisionnel et demandes de subventions

Par délibération n°133 du 21 décembre 2012, l'assemblée délibérante avait approuvé la rénovation de certains bâtiments et notamment, celle du conservatoire de musique, afin que différentes manifestations culturelles et festives soient réalisées dans le cadre de Maubeuge Mons 2015.

Les travaux prévus consistent à le réhabiliter et à créer, au sein de cette structure, une salle de danse.

Le coût global de ce projet est estimé à 1 413 600,00 Euros HT et son plan de financement s'équilibre provisoirement comme suit :

Dépenses	€ HT	Recettes	%	€ HT
Coût des travaux	1 275 000,00	Conseil Régional	20,00	282 720,00
Maitrise d'Œuvre	116 000,00	Conseil Général	35,00	494 760,00
Missions	20 100,00	CNDS	15,00	212 040,00
Insertions	2 500,00	Ville	30,00	424 080,00
TOTAL	1 413 600,00	TOTAL		1 413 600,00

En conséquence, il est proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Autoriser le Maire ou son représentant à engager cette opération,
- Approuver le plan de financement prévisionnel,
- Autoriser le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal,

A l'unanimité,

- **Autorise** le Maire ou son représentant à engager l'opération reprise ci-dessus,
- **Approuve** le plan de financement prévisionnel,
- **Autorise** le Maire ou son représentant à solliciter toutes subventions et engager sur le budget communal la part restant à la charge de la Ville.

Fait en séance les jour, mois et an que dessus

Pour extrait conforme,

Le Maire de Maubeuge,

Arnaud DECAGNY